

# Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval

Année 2017

Adopté en séance plénière le 16/02/2018



Projet cofinancé par l'Union européenne  
Le SAGE Cher aval est financé par le Fonds européen de développement régional



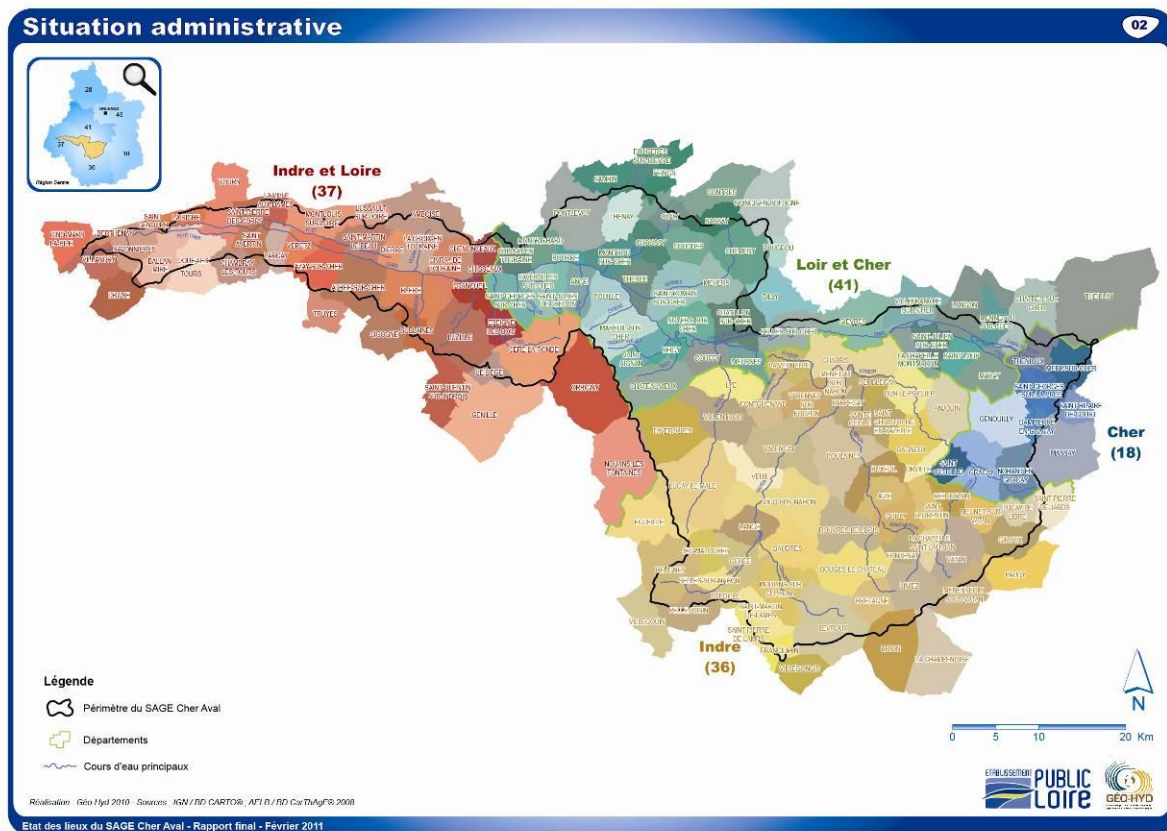
Établissement public du bassin de  
chambre de développement durable



www.regioncentre-valde Loire.fr



## 1. Présentation du SAGE et rappel du contexte



Le SAGE Cher aval comporte **29** masses d'eau « cours d'eau » (cf. annexe 1).

### Déroulement et état d'avancement :

Réflexion préalable	Mars 2003
Dossier préliminaire	2003
Consultation des communes	15 mars - 15 juin 2004
Consultation du Comité de Bassin	08/07/2004
Arrêté de périmètre	25/01/2005
Arrêté de création de la CLE	11/08/2006
Dernière modification de l'arrêté de la CLE	19/10/2017
Réunion institutive	02/02/2007
Validation de l'état des lieux	17/02/2011
Validation du diagnostic	06/01/2012
Validation du scénario tendanciel	04/12/2012
Validation des scénarios alternatifs	02/10/2013
Validation du choix de la stratégie	19/02/2014
Validation du projet de SAGE par la CLE	06/07/2016
Consultation des collectivités	20/09/2016 - 20/01/2017
Avis du Comité de Bassin	29/11/2016
Enquête publique	20/02/2017 - 22/03/2017

Résumé des différents enjeux et objectifs identifiés dans le SAGE :

Thèmes / Enjeux	Objectifs	Priorité
<b>Organisation du territoire</b>	Propriété et gestion de l'axe Cher Structurer les maîtrises d'ouvrage « bassin versant »	1
<b>Milieux aquatiques et humides</b>	Assurer la continuité écologique Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau	
	Améliorer les connaissances Préserver, gérer et restaurer les zones humides	
	Suivi des poissons grands migrateurs	
	Gestion des espèces invasives	
<b>Cher canalisé</b>	Aménagement et gestion durable du Cher canalisé	1
<b>Qualité de l'eau</b>	Atteindre le bon état physico-chimique des eaux (N, Pest., Morg)	
		Améliorer les connaissances (canal de Berry, substances dangereuses) Limiter l'impact des eaux pluviales
<b>Ressource en eau</b>	Atteindre le bon état quantitatif du Cénomaniens Etudier les relations nappes/rivières	1
		Inciter aux économies d'eau
<b>Inondations</b>	Réduire la vulnérabilité Améliorer la culture du risque, sensibiliser les populations	2
<b>Animation / communication</b>	Animer le SAGE en phase de mise en œuvre Réaliser un plan de communication	/

La CLE est composée de **63** membres : **33** représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, **17** représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées et **13** représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

L'animation du SAGE a été confiée par la CLE à l'**Etablissement public Loire**.

## 2. Présentation des activités de la CLE, du Bureau de la CLE et des commissions

### ➤ *Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau (CLE)*

En 2017, cette instance s'est réunie **une fois**, le 14/03/2017.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1°) Avancement du SAGE et programmation pour 2017,
- 2°) Bilan de la phase de consultation des assemblées,
- 3°) Consultation et avis de la CLE sur le contrat territorial du bassin versant du Fouzon,
- 4°) Présentation de la nouvelle plaquette de communication du SAGE,
- 5°) Avancement de l'étude d'ensablement du Cher à Tours,
- 6°) Présentation de l'étude du suivi des poissons migrateurs sur l'axe Cher,
- 7°) Restitution des connaissances sur les impacts du changement climatique sur le territoire du SAGE Cher aval : indicateurs et caractérisation du changement climatique sur les eaux de surfaces et souterraines, risques et opportunités pour les usages.

### ➤ *Réunions du Bureau de la CLE*

En 2017, cette instance s'est réunie **deux fois**, le 09/10/2017 et le 06/11/2017, élargie à un comité technique réunissant les techniciens/ingénieurs/chargés de mission des structures associées à la démarche SAGE.

L'ordre du jour du 09/10/2017 était le suivant :

- 1°) Examen et intégration des remarques issues de la consultation des assemblées et de l'enquête publique au projet de SAGE Cher aval,
- 2°) Avis de la CLE sur le projet de plan d'adaptation au changement climatique (PACC) du bassin Loire-Bretagne,
- 3°) Avis de la CLE sur le projet de stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) du bassin Loire-Bretagne,
- 4°) Questions diverses.

L'ordre du jour du 06/11/2017 était le suivant :

- 1°) Examen et intégration des remarques issues de la consultation des assemblées et de l'enquête publique au projet de SAGE Cher aval,
- 2°) Questions diverses.

### ➤ *Les commissions géographiques*

En 2017, ces instances (Cher canalisé et affluents, Cher sauvage et canal de Berry, Bassins versants du Fouzon et du Modon) ne se sont pas réunies.

### 3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

En 2017, l'animateur a assisté à environ **cinquante-neuf** rendez-vous, réunions et autres déplacements. 2/5 de ces réunions ont été assurées par l'animateur remplaçant (de janvier à avril).

Les thématiques les plus représentées sont, par ordre décroissant :

- La **rédaction du SAGE Cher aval** et **l'enquête publique** (8),
- La mise en œuvre de la **compétence GeMAPI** et l'information sur la **SOCLE** (6),
- L'organisation des réunions de **Bureau** et de **CLE** avec le Président (6),
- La restauration de la **continuité écologique du Cher canalisé** (4),
- L'étude préalable au **contrat territorial** sur le **Filet** et le **Petit Cher** (4).

➤ *Autres réunions thématiques, suivis et participations divers*

Il est à noter en 2017 7 réunions consacrées à l'organisation interne à l'EP Loire (réunions du personnel, réunions de service, visite médicale, tableau de bord, formation incendie).

Les autres thématiques abordées lors des réunions sont les suivantes : étude ZEC portée par l'EP Loire, réunions en lien avec les services de l'Etat (notamment cartographie des cours d'eau), réunion des Présidents de CLE (AELB, EP Loire), projet d'aménagement d'intérêt commun des ouvrages de protection (démarche EP Loire vers les EPCI-FP concernés par des systèmes d'endiguement dans le cadre de la GeMAPI), rencontre avec les Départements (CD 37, ASTER 18), intervention au niveau de l'île Balzac dans le cadre du projet TRANSADAPT, contrats territoriaux (Cher sauvage, Modon), jury de soutenance de stage d'une étudiante en DAE5 « Ingénierie des Milieux Aquatiques » (PolyTech Tours), mise en œuvre de la Directive Nitrates, étude bilan des impacts du changement climatique, projet de microcentrale hydroélectrique à Rochepinard, journée sur la séquence « Eviter-Réduire-Compenser » en zones humides, comité de bassin.

➤ *Etude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle*

Deux comités de pilotage se sont tenus dans le cadre de cette étude : le 26 janvier 2017 à Saint-Avertin et le 21 septembre 2017 à Tours, afin de mener à bien l'élaboration des scénarii de gestion.

### 4. Actions de communication

➤ *Actions d'information/communication*

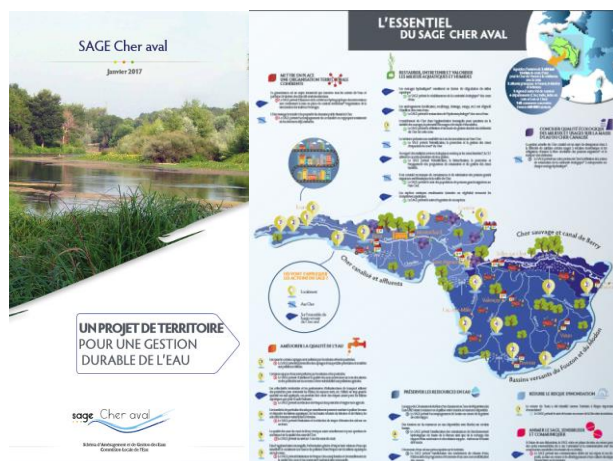
○ *Le site Internet*

Pour informer le grand public, le site Internet [www.sage-cher-aval.fr](http://www.sage-cher-aval.fr), créé en janvier 2011, est continuellement **mis à jour**. Celui-ci permet notamment de télécharger divers documents concernant la procédure : arrêtés préfectoraux, comptes-rendus d'activité de la CLE, comptes-rendus et diaporamas des réunions, lettres d'information & rapports d'étude. Celui-ci a évolué vers le modèle progressivement adopté par tous les SAGE portés par l'EP Loire, développé en régie, pour plus de cohérence et de lisibilité.



○ *Les plaquettes de synthèse*

Une plaquette de synthèse intitulée « L’essentiel du SAGE Cher aval – Un projet de territoire pour une gestion durable de l’eau » a été conçue et éditée en janvier 2017. Celle-ci permet de répondre aux questions suivantes : qu’est-ce qu’un SAGE ? quel est l’intérêt pour la population ? quels coûts ? et permet de localiser géographiquement où vont s’appliquer les actions du SAGE. Celle-ci a été diffusée à plus de 300 contacts sur le bassin.



Un document de synthèse de 4 pages intitulé « Bilan des connaissances des impacts du changement climatique sur le SAGE Cher aval » a également été édité et mis en ligne en décembre 2017 ; il synthétise les tendances d’évolution attendues (en matière de températures, précipitations, débits, etc.), donne des exemples d’impacts possibles (sur la ressource en eau, les milieux aquatiques, le risque inondation) et présente quelques exemples de mesures d’adaptation.



➤ *Actions de sensibilisation*

- *Workshop final du projet de recherche européen TRANS-ADAPT*



L'animateur du SAGE est intervenu lors d'une journée d'étude à Tours le 19 octobre 2017 consacrée à la question de la multifonctionnalité des espaces inondables dans un contexte de participation locale à la prévention des risques. Cette journée visait à présenter les résultats d'une recherche européenne nommée TRANSADAPT ([www.jpi-climate.eu/2013projects/transadapt](http://www.jpi-climate.eu/2013projects/transadapt)). A l'occasion de cette journée, des chercheurs européens (néerlandais, irlandais, autrichiens & français) ont eu l'occasion d'échanger ainsi que de participer à une visite commentée de la rivière de contournement et de pratiques d'eaux vives situées sur l'île Honoré de Balzac à Tours.

## 5. Budget et financement

Le budget du SAGE se décompose en 3 volets :

- Volet 1 : « Animation »,
- Volet 2 : « Communication »,
- Volet 3 : « Etudes ».

Pour l'année 2017, les dépenses dites d'**animation**, qui comprennent les frais de fonctionnement (déplacements, loyers et charges, frais de mission/repas, télécommunication/affranchissement, fournitures, logiciels et matériels) et les dépenses de personnel (salaires et charges de l'animateur, du secrétariat et de l'encadrement) se sont élevées à **72 017,69 € TTC**.

Les dépenses dites de **communication**, qui correspondent à l'hébergement du site Internet et à la conception/réalisation d'un document de synthèse, se sont élevées à **1 560,85 € TTC**.

Enfin pour le volet « **études** », le montant des dépenses correspondant à la phase « Consultation des assemblées et enquête publique » s'est élevé à **35 664,89 € TTC**.

Le montant total des dépenses pour 2017 s'élève donc à **109 243,43 € TTC**.

A titre indicatif, le montant des dépenses correspondant à l'étude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle, qui ne correspond pas à l'élaboration du SAGE proprement dit mais plutôt à sa mise en œuvre par anticipation, s'est élevé à **20 662,80 € TTC**.

**Le Président de la Commission Locale de l'Eau  
du SAGE Cher aval,  
M. Claude CHANAL**

# Annexe 1 : Masses d'eau « cours d'eau » concernées

**Bassin Loire-Bretagne**  
SAGE Cher aval

**Etat écologique 2013 des eaux de surface**

Cours d'eau (données 2011 à 2013)  
Plans d'eau (données 2008 à 2013)  
Eaux littorales (données 2011 à 2013)

**Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état Cours d'eau**

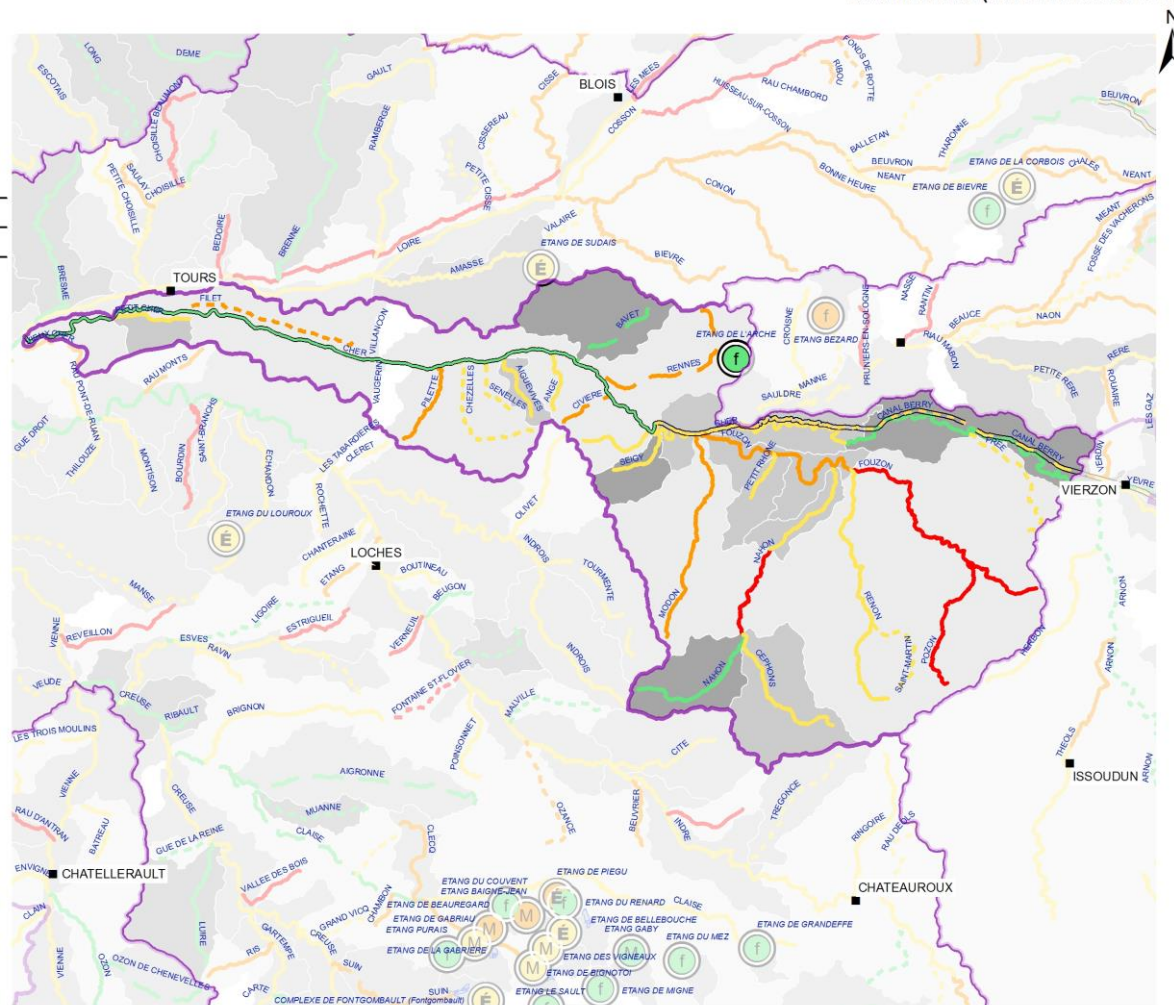
Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Élevé
					Moyen
					Faible

**Plans d'eau, estuaires et eaux côtières**

Niveau de confiance de l'état		Etat ou potentiel écologique	
Élevé	É		Très bon
Moyen	M		Bon
Faible	f		Moyen
			Médiocre
			Mauvais
			Information non disponible
	MEFM MEA		Masse d'eau surfacique
	MEN		

**Echéances des objectifs**

	2015
	2021
	2027
	objectif moins strict
	villes principales
	SAGE



©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2009 - DEP -20/11/2015  
Agence de l'eau Loire Bretagne